

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1018 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

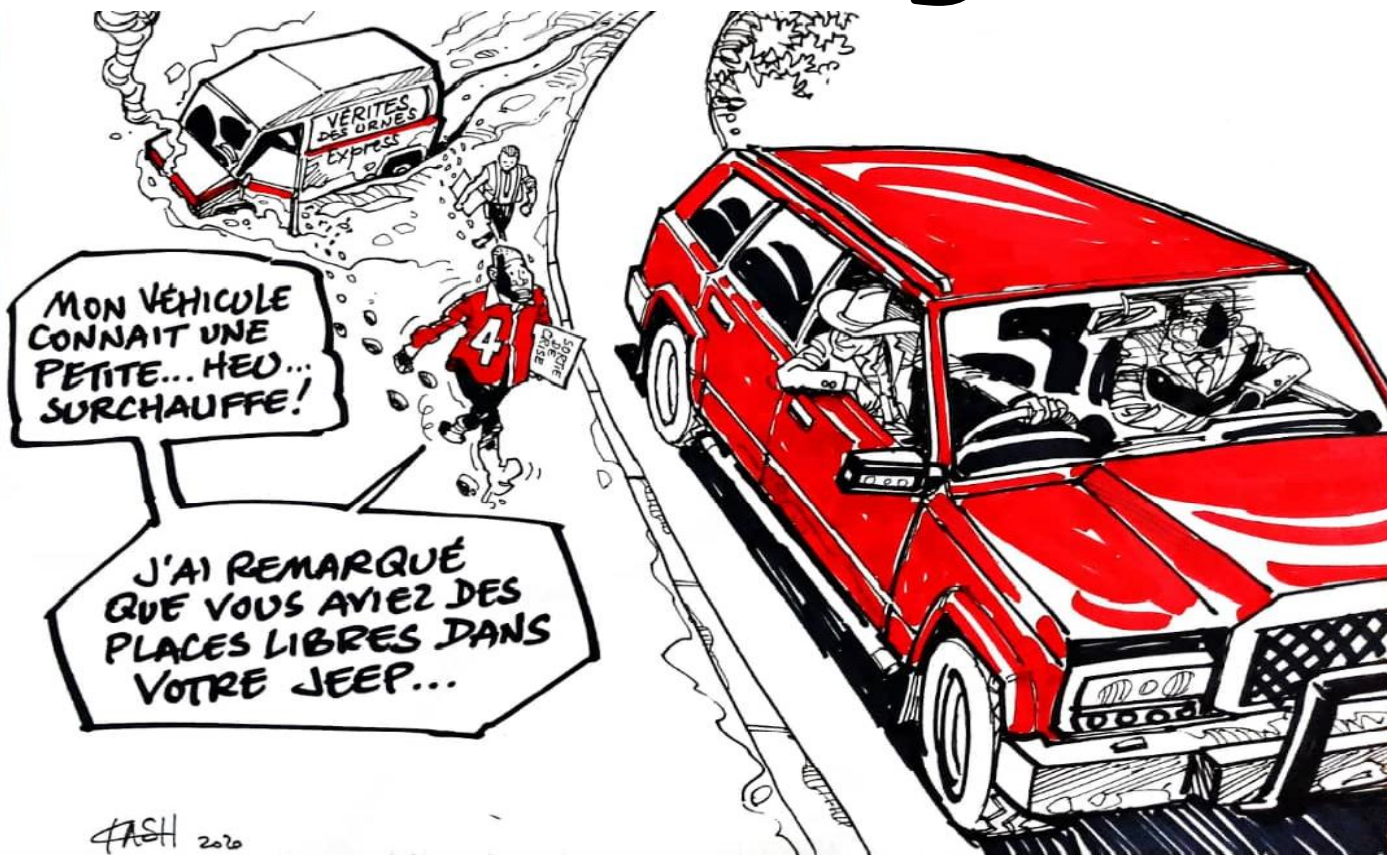
Spectre du hold up électoral

(Lire en page 12)

Moïse Katumbi dans la rue le 13 juillet !

LAMUKA face aux échéances électorales de 2023

Martin Fayulu sur les traces de Moïse Katumbi



traces de Moïse Katumbi

(Lire en page 12)

Malgré le refus du Gouverneur, l'UDPS maintient sa manifestation de ce jeudi

09 juillet (Lire en page 4)

Réputé pour le nombre d'acquittements qu'il a obtenus

L'ancien avocat de Moïse Katumbi devient ministre de la justice en France

(Lire en page 7)



Éric Dupond-Moretti, dit «Acquittator» en compagnie du Chairman

Selon le conseil de sécurité

Les attaques des ADF pourraient constituer des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre

Dans un rapport du Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme publié lundi 6 juillet à Genève (Suisse), les attaques des ADF qui ont fait plus de 1 000 morts et des dizaines de blessés entre janvier 2019 et janvier 2020, pourraient constituer des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre.

Ce rapport indique qu'à la suite de campagnes militaires contre ce groupe armé au Nord-Kivu, en particulier depuis octobre 2019, les combattants des ADF se sont dispersés en petits groupes et certains de ces groupes ont fui vers d'autres zones, notamment dans le territoire d'Irumu dans la province voisine de l'Ituri, où le nombre et l'intensité des attaques ont considérablement augmenté.

Le rapport souligne aussi que, compte tenu de la nature généralisée et systématique des attaques menées contre la population civile, certaines de ces atteintes aux droits de l'homme pourraient constituer des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. « Dans la majorité des cas, les moyens et le mode opératoire des attaques indiquent clairement l'intention de ne laisser aucun survivant. Des familles entières ont été achevées à la machette », peut-on lire dans le rapport.

Au cours des huit derniers mois, ajoute le BCNUDH, des soldats des Forces armées de la République démocratique du Congo

(FARDC) et des agents de la Police Nationale congolaise (PNC), dont des membres des forces spéciales de la Légion nationale d'intervention (LNI), ont été responsables de la mort de 14 civils, de blessures graves sur 49 autres, ainsi que d'arrestations arbitraires ou détentions arbitraires de 297 civils.

Des enfants recrutés

Au cours de la même période, note-t-il, 59 enfants ont été recrutés et une école, sept centres de santé et des dizaines de maisons de civils ont été attaqués et pillés. Les violences ont provoqué des déplacements massifs des populations entre septembre 2019 et juin 2020.

Les forces de défense et de sécurité nationale ont également commis de graves violations des droits de l'homme, en particulier depuis le lancement de leurs opérations militaires contre les ADF le 30 octobre 2019.

Ces violations ont renforcé la méfiance de la population à l'égard des forces de sécurité et de défense, alimentées par la poursuite des atrocités commises par les groupes armés.

Selon le BCNUDH, au cours des huit derniers mois, des soldats des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et des agents de la Police Nationale congolaise (PNC), dont des membres des forces spéciales de la Légion nationale d'intervention (LNI), ont été responsables de la mort de 14 civils, de blessures graves sur 49 autres, ainsi que d'ar-

restations arbitraires ou détentions arbitraires de 297 civils.

400 combattants ADF attendent d'être jugés

« Nous appelons les autorités de l'État à redoubler les efforts pour mener à bien les dossiers judiciaires en cours contre toutes les allégations de violations et abus des droits de l'homme, de traduire en justice tous les auteurs présumés et d'assurer le droit à la vérité, à la justice et aux réparations pour les victimes et leurs familles », a déclaré Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et cheffe de la Mission de stabilisation en RDC.

« Les autorités devraient établir des programmes d'engagement communautaire afin d'améliorer les relations entre les FARDC et la PNC et les civils qu'ils sont déployés pour protéger », a-t-elle ajouté.

Le rapport appelle également à la mise en place de programmes crédibles et fiables de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de rapatriement (DDRR) pour encourager les combattants à déposer les armes et à retourner à la vie civile, et aux membres des groupes armés étrangers à rentrer dans leurs pays d'origine.

Ces efforts devraient s'accompagner d'un processus global de justice transitionnelle, afin de prévenir la résurgence de la violence et de construire une paix durable dans la région, conclut le rapport.

397 cas d'atteintes attribuables aux ADF documentés en une année



Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a, dans un rapport publié lundi, documenté 397 cas d'atteintes aux droits de l'homme attribuables aux ADF ayant fait au moins 1.154 victimes dont 235 femmes et 166 enfants, entre le 1er janvier 2019 et le 31 janvier 2020.

Selon la source, cette forte augmentation du nombre d'atteintes aux droits de l'homme, près de 69%, par rapport à l'année précédente, résulte de la conjugaison de trois facteurs: l'expansion de la zone affectée par les attaques meurtrières des ADF au-delà de la Route

nationale numéro 4 (RN4), des représailles sur les populations civiles et le vide laissé par la fermeture de certaines bases militaires de la MONUSCO pour des raisons budgétaires et l'absence des militaires des FARDC dans certaines zones.

" Pour éliminer cette menace, il est essentiel de s'attaquer aux flux de financement du groupe et de veiller à ce que les auteurs de violences aient à répondre de leurs actes ", avait dit António Guterres, secrétaire général de l'ONU, dans son rapport couvrant mi-mars à mi-juin.

RDC - Congo-Brazzaville

Kinshasa veut récupérer les réfugiés de Yumbi



(image d'illustration) Des déplacés fuyant la cité de Rutshuru-centre après sa chute entre les mains des rebelles du M23 © MONUSCO/Sylvain Liechti

Le gouvernement congolais se dit préoccupé par la situation des déplacés de Yumbi, dans la province de Mai-Ndombe, vivant au Congo-Brazzaville.

Selon le ministre des Actions humanitaires et solidarité nationale, Steve Mbikayi, une délégation a été dépêchée à Brazzaville le samedi 4 juillet pour étudier des modalités de leur rapatriement.

Ces modalités concernent des formalités administratives et les besoins humanitaires des concernés.

« Bientôt une aide humanitaire va arriver aux réfugiés de la part de notre gouvernement.

Ma collègue des affaires étrangères va contacter son homologue de Congo Brazzaville pour organiser ce retour. On va tenir compte des textes légaux et internationaux sur le retour des réfugiés. Il faut que les conditions, notamment sécuritaires à Yumbi, soient remplies pour que quand ils vont rentrer qu'il n'y ait plus des problèmes », a indiqué le ministre Mbikayi.

Ces compatriotes s'étaient réfugiés à Brazzaville, en République du Congo, par peur des affrontements ethniques entre les Batende et les Banunu en décembre 2018.

Selon l'ONU

Près de 800 civils tués par des rebelles dans l'est de la RDC en dix-huit mois

Près de 800 civils ont été tués par le groupe armé des Forces démocratiques alliées (ADF) dans l'est de la République démocratique du Congo depuis janvier 2019, selon un rapport des Nations unies publié lundi 6 juillet, qui dénonce de possibles « crimes contre l'humanité et crimes de guerre ».

Entre janvier 2019 et janvier 2020, les enquêteurs Bureau conjoint de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo ont documenté « les exécutions sommaires d'au moins 496 civils - 142 femmes, 25 enfants et 329 hommes ». 297 autres personnes ont péri de février à juin 2020. Des attaques qui ont notamment touché le territoire de Beni, au Nord-Kivu, et dans les environs d'Irumu et Mambasa, en Ituri.

D'après les Nations unies, « la majorité des victimes ont été tuées à l'arme blanche et par balles » et « des familles entières ont été décimées (...), y compris de très jeunes enfants et des personnes âgées ». L'ensemble des « atteintes aux droits de l'homme » (tueries, enlèvements, pillages, recrutement d'enfants...) attribuables aux ADF ont augmenté de « près de 69 % » par rapport à la même période de l'année précédente, selon le rapport et « pourraient constituer, par leur nature et leur ampleur, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre », ajoute le Bureau.

« Pillage de vivres et de médicaments »
Venus d'Ouganda, les Forces démocratiques alliées (ADF) se sont installés en 1986 dans la région de

Beni. Dans les années 2000, les rebelles se sont consacrés à « l'établissement d'un réseau d'affaires avec la République démocratique du Congo et les pays voisins (Burundi, Ouganda, Tanzanie) et des individus au sein des appareils sécuritaires de ces Etats qui leur fournissent armes, munitions et protection en échange d'avantages économiques et financiers provenant des trafics d'or, de bois et de produits agricoles », note le rapport.

Affaiblis par les campagnes militaires menées par l'armée congolaise dans le cadre de l'opération Sukola I en 2014, les ADF se sont réorganisés en s'éparpillant dans les provinces du Nord-Kivu et d'Ituri. Dès octobre 2014, ils multiplient les attaques contre les civils, faisant plusieurs centaines de morts.

Les tueries se sont encore intensifiées après « le lancement par l'armée congolaise, à partir du 30 octobre 2019, d'opérations militaires d'envergure contre les ADF », selon le rapport. « La fermeture de certaines bases militaires de la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) » a également contribué à cette recrudescence des attaques, reconnaît le BCNUDH, évoquant « le pillage des vivres et des médicaments ».

Les forces de sécurité congolaises ont aussi commis des atteintes aux droits humains, relève l'organe spécialisé, qui a ainsi documenté, du 30 octobre 2019 à la fin du mois de janvier 2020 « les exécutions extrajudiciaires de huit civils (six hommes et deux femmes) par des militaires ».

Le Monde avec AFP

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication

Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction

Boendy Bo Lokanga

+243999199410

Collaborateurs

Boendy BL

Gaston Liande

Rédaction

Enquête et Reportage

Boendy BL

0990307909

Secrétaire de rédaction

Beni Joel Dinganga

technique

Benoit Mutshipayi

Secrétaire de rédaction

PAO

Abédi Salumu

Direction Commerciale et

Financière

Dominique Lumumba

0815011886, 0997440728

Lubumbashi

Freddy Tshijika

Jean L. Mwamba

Distribution

Bertin Sefu

Senga Jean-Victor

Vente

-

Images

Dieudonné Kanyinda

Bram's

Félix Tshisekedi en visite privée en Belgique

Le président de la RDC, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, séjourne à Bruxelles (Belgique), où il est arrivé dimanche 05 juillet 2020. Le chef de l'État congolais y effectue un « séjour privé » au moment où la coalition au pouvoir en République démocratique du Congo (RDC) connaît de fortes tensions, a-t-on appris lundi de sources concordantes rapportées par RTBF. Plusieurs questions se posent sur cette visite. Si certaines sources

parlent d'un « bilan santé », d'autres sources annoncent que le Chef de l'État ne manquera pas, au cours de son séjour, de s'entretenir en privé avec des officiels belges et européens. La présence de Félix Tshisekedi en Belgique a été confirmée à l'agence Belga par une très bonne source.

Son séjour en Belgique, dont Congo indépendant estime la durée à une « dizaine de jours », intervient alors que la coalition au pouvoir à

Kinshasa traverse une zone de turbulences. En effet, Félix Tshisekedi s'est entretenu, jeudi 02 juillet 2020, avec son prédécesseur Joseph Kabila pour aplanir les divergences sur plusieurs couacs au niveau de la coalition FCC-CACH, dont les 3 propositions de lois Minaku et Sakata, le cas Tunda et l'entérinement de Ronsard Malonda comme délégué des confessions religieuses à la présidence de la CENI.

P.cd/LR

Désignation du président de la CENI: mise en garde la société civile

Le coordonnateur du cadre de concertation nationale de la société civile (CCNSC) a dénoncé lundi 6 juillet, l'attitude des responsables des certaines structures citoyennes. Selon Maître Patient Bashombe, ces derniers s'évertuent à désigner leur représentant à la CENI, au lieu d'attendre la réforme du processus électoral en RDC. Cette mise en garde est intervenue à l'issue des consultations stratégiques des acteurs de la société civile organisée à Kinshasa, dans l'objectif de préparer les actions à mener en vue d'obtenir l'annulation de la désignation qualifiée de frauduleuse du président de la CENI.

« Nous avons organisé ces consultations pour recueillir auprès des acteurs de la société civile, leurs contributions, leurs propositions sur des actions qui doivent être menées, pour manifester notre désapprobation de la décision de l'entérinement par l'assemblée nationale du président de la CENI, foulant au pied toutes les procédures qui devraient se faire », a expliqué le coordonnateur de la société civile.

Maître Patient Bashombe



annonce qu'un forum national des réformes électorales de toutes les parties prenantes sera organisé très bientôt pour chercher des points communs entre tous les acteurs.

« Il se prépare un forum national, des réformes électorales, dans lesquelles vont participer les acteurs de la société civile, les acteurs politiques de la majorité comme de l'opposition, pour chercher des points

communs, qui peuvent nous amener à organiser, une CENI, qui soit beaucoup plus acceptable, qui inspire confiance, qui soit le plus neutre possible, plus rassurante. Nous demandons à tous les acteurs de sursoir, jusqu'à ce que nous pouvons trouver un consensus qui va nous permettre à désigner, comme il le faut, des acteurs de la société qui vont aller là-bas. D'abord les réformes ».

Tanganyika

Attaque de la milice Twa : 12 morts et 6 blessés à Mugunga

Le Ministre provincial de l'intérieur et porte-parole du gouvernement provincial de Tanganyika, Dieudonné Kamona a dressé le bilan définitif de la dernière attaque de la milice Twa « Hapa na Pale » sur Mugunga, en territoire de Nyunzu. Lors du point de presse tenu lundi 6 juillet, Dieudonné Kamona a affirmé que douze personnes sont mortes et six avaient été blessées lors de la dernière attaque de la milice Twa « Hapa na Pale » sur Mugunga en territoire de Nyunzu.

Le ministre a également précisé que les éléments de FARDC déployés dans la zone avaient mené



quelques heures après l'attaque, une opération de poursuite des miliciens. Au cours de cette attaque, six miliciens avaient été tués et un sus-

pect qui possédait des effets volés à Mugunga, mis aux arrêts.

Concernant la situation sécuritaire de Moba et la traque de deux Chefs miliciens Mai-Mai, le Porte-parole du gouvernement provincial a affirmé qu'ils ont quitté le littoral du lac Tanganyika, plus précisément les villages Katibili et Tembwe pour enrôler les jeunes de Vyura, Kabwela, Mwanza, Mpala et Lubasha dans un mouvement incivique, pour combattre le gouvernement pour un motif inavoué.

ITURI

Le péage divise le FONER et le gouvernement provincial

Le bras de fer entre le fonds national d'entretien routier (FONER) et le gouvernement provincial de l'Ituri persiste sur la perception du péage sur les routes d'intérêt national. Selon des sources locales, actuellement, ce sont les services du gouverne-



ment provincial qui prélève cette taxe et non le FONER. La direction du FONER a annoncé lundi 6 juillet, la reprise de ses activités après trois mois de suspension à cause de la pandémie du Coronavirus. Le gouvernement provincial de son côté n'est pas prête de stopper le prélèvement de cette taxe.

Selon le chef d'agence du FONER en Ituri, Nzoy Musolo, leurs agents sont déjà déployés aux sept postes à savoir ; Komanda, Luna, Muzi pela, Fataki, Lengabo et

Mambasa. Il déplore l'initiative du gouvernement provincial de vouloir se substituer à son service. Ce qui selon lui constitue une violation des textes qui régissent

ce service public qui relève de la compétence du gouvernement national.

Pour le gouvernement provincial, le FONER a démissionné de son obligation de réhabiliter les routes d'intérêt national qui constituent un calvaire pour leurs usagers. Le porte-parole du gouvernement provincial, Janvier Egudra affirme que la hiérarchie du FONER doit au préalable justifier toutes les recettes perçues depuis 2016 et les 40 pourcents de rétrocession à la province.

Kwango

L'état d'urgence cause la disette à Kahemba, Popokabaka et Kasongo-Lunda

Les conditions de vie sont de plus en plus difficiles dans les territoires de Kahemba, Popo Kabaka et Kasongolunda dans la province du Kwango. Cette déclaration a été faite lundi 6 juillet, par le coordonnateur provincial de la société civile, Lucien Lufutu qui précise qu'il y a pénurie et hausse des prix de toutes les denrées alimentaires qui provenaient de l'Angola voisin. Selon lui, cette situation est vécue depuis la fermeture des frontières avec l'Angola à cause de la pandémie du coronavirus. Il demande au gouvernement et aux partenaires humanitaires d'intervenir pour sauver ces populations.

Selon le coordonnateur provincial de la société civile du Kwango, les conséquences liées au confinement dû à la Covid-19 sont énormes dans les trois territoires du kwango qui font frontières avec l'Angola, à savoir : Kasongolunda, Popokabaka et Kahemba.

Lucien Lufutu affirme que depuis la fermeture des

frontières entre l'Angola et ces territoires, les conditions de vie sont devenues de plus en plus difficiles. Cela par le fait que tous les produits de première nécessité utilisés par les habitants de ces trois territoires provenaient de l'Angola. Ces produits ne viennent plus et cela cause de sérieux problèmes.

« Les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles, c'est la situation qui prévaut en ce moment au Kwango. Surtout à travers les zones de santé frontalières avec l'Angola, non seulement qu'il y a des refoulés au quotidien mais aussi il y a pénurie des denrées alimentaires. Le coût de la vie devenu trop cher, et cela commence déjà à créer des graves problèmes, si rien n'est fait en tout cas les zones de santé frontalières du Kwango risquent de devenir le couloir de mort. Voilà, nous faisons appel au gouvernement, aux partenaires humanitaires de bien vouloir considérer cette situation comme prioritaire », a lancé Lucien Lufutu.

Préservation de la démocratie

Le CLC et l'UDPS dans la rue !

Le processus de désignation de nouveaux membres du bureau de la Centrale électorale suscite des tensions au sein de l'opinion. Des réactions consécutives à l'entérinement, le jeudi 2 juillet, par l'Assemblée nationale de Ronsard Malonda comme délégué des confessions religieuses à la tête de la CENI. Un candidat contesté par d'autres organisations de la société civile mais aussi des partis politiques qui appellent à des manifestations publiques pour faire barrage à cette désignation.

La décision de l'Assemblée nationale d'entériner la désignation contestée de Ronsard Malonda comme successeur de Corneille Nangaa à la tête de la Commission électorale a mis le feu en République démocratique du Congo, entre le camp de Joseph Kabila, l'opposition, la société civile, les églises et même le parti de Félix Tshisekedi.

Dans une correspondance au Chef de l'Etat, Ambongo et Bokundoa lui demandent carrément de rejeter «*la proposition controversée de nomination de Ronsard Malonda comme président de la CENI entérinée par l'Assemblée nationale*» et de «*convoquer les composantes*» afin de «*désigner les personnalités qui répondent aux critères légaux*».

Pour la Conférence épiscopale nationale du Congo, le choix de Ronsard Malonda consacre la médiocrité des élections de 2023. Les leaders de LAMUKA embouchent la même trompette, qualifiant cet entérinement d'irrégulier. L'UDPS y voit l'ombre du FCC dans ce choix et se prononce pour un rejet «*catégorique*» de cette désignation. Le parti présidentiel ne s'arrête pas là, il appelle à une marche de protestation le jeudi 9 juillet.

Pour la première fois depuis le départ de Joseph Kabila du pouvoir en 2019, les organisations de la Société civile et l'opposition ont décidé de descendre dans les rues pour des nouvelles revendications politiques.

Des points de vue que ne partage pas le PPRD qui fait remarquer que l'Assemblée nationale n'a fait qu'entériner le choix des confessions religieuses dont 6 sur les 8 avaient voté pour Ronsard Malonda.

Et donc si l'on considère que Ronsard Malonda a été désigné par 6 des confessions religieuses sur les 8 et qu'il a été présenté à la Chambre, c'est dans les prérogatives de la Représentation nationale de présenter le candidat au Président de la République pour investiture. On en est là.

Mais l'autre vrai problème dans ce dossier de la présidence de la CENI qui agite l'opinion, c'est que chaque confession religieuse, surtout les deux plus grandes en termes de notoriété, a son candidat. Même sous couvert de la société autres ont aussi leur candidat. S'agissant des réformes de la CENI, le Secrétaire général de la CENCO a reconnu que c'était une erreur de vouloir mettre les animateurs de la CENI avant la réforme de cette institution.

Il sied de signaler qu'au cours de la 38e réunion du Conseil des ministres tenue vendredi 3 juillet, le Président de la République a été informé que la procédure devant conduire à la désignation des candidats au sein de la CENI, fait actuellement l'objet de fortes contestations. En guise de solution, le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi a recommandé aux différents acteurs intervenant de prendre en considération les revendications des uns et des autres et d'aplanir les vues avant tout avancement dans ce processus. Il y va de la crédibilité même du processus électoral qui ne doit nullement être entaché d'irrégularités.

L'UDPS le 9 juillet, le CLC le 19 juillet

Il sied de signaler que le Comité Laïc de Coordination (CLC) a annoncé une marche dite pacifique contre l'entérinement de Ronsard Malonda, ce 19 juillet. «*Ce dimanche 19 juillet : militants des partis politiques, des organisations sociales et professionnelles, avocats, magistrats, fonctionnaires, étudiants, wewa,*

Malgré le refus du Gouverneur, l'UDPS maintient sa manifestation de ce jeudi 09 juillet

C'est le secrétaire général du parti présidentiel, Augustin Kabuya qui a confirmé la nouvelle à la presse à l'issue du séance de travail tenu ce lundi 08 juillet avec le Gouverneur de la ville de Kinshasa, Genty Ngobila.

«*Nous allons marcher le 09 juillet comme prévu. Le Gouverneur est informé. C'est le plus important*», a dit Augustin Kabuya au sortir de la rencontre avec le gouverneur.

À la question de savoir s'ils ont obtenu ou non l'autorisation du Gouverneur pour la manifestation, Augustin Kabuya ne se fait aucune illusion. Il affirme que la RDC est dans

chômeurs...*Soyons tous debout pour exiger la fin de cette Assemblée nationale, budgétivore, issue des nominations électorales, qui a commencé à s'activer pour la fabrication des fraudes électorales futures*», lit-on dans le communiqué du Comité Laïc de Coordination de ce lundi 06 Juillet 2020.

Par ailleurs, les laïcs catholiques ont apporté leur soutien à toutes les marches prévues le 9 juillet prochain en République Démocratique du Congo contre l'entérinement de Ronsard Malonda à la présidence de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) par l'Assemblée nationale. Le CLC et ses partenaires invitent tous leurs membres à participer à la marche prévue ce jeudi à Kinshasa, qui sera organisée par l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS). En outre, le CLC qualifie d'«*extrême provocation*» l'entérinement de Ronsard Malonda comme délégué des confessions religieuses à la CENI par l'Assemblée nationale. «*Par cet acte, la présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda, a décidé de porter à son paroxysme l'extrême provocation du peuple pour mettre à l'épreuve sa capacité à se défendre par lui-même, y compris contre ses soi-disant représentants qui sont préoccupés davantage par leurs intérêts égoïstes et partisans*», déclare le CLC. Il sied de rappeler que le CLC et d'autres mouvements citoyens dont Filimbi, la Lucha et les Congolais Debout ont manifesté, le samedi dernier, contre la désignation de Ronsard Malonda et ont appelé à l'audit et la réforme de la CENI.

Louis-Paul Eyenga

un régime d'information et non d'autorisation.

Quant au respect des gestes barrières lié à l'État d'urgence décrété par le président de la République notamment en ce qui concerne les rassemblements de plus de 20 personnes, Augustin Kabuya assure que la marche va se faire de manière pacifique et dans le respect strict des gestes barrières comme indiqué dans la déclaration de l'UDPS.

Il a également évoqué l'inauguration d'un hôpital qui a eu lieu, la semaine dernière, dans la commune de la N'sele qui, selon lui, a réuni plus de 200 personnes.

Assemblée nationale : l'État d'urgence prorogé pour la 6è fois

Les députés nationaux ont adopté ce lundi 06 juillet pour la sixième fois la prorogation de l'état d'urgence sanitaire suite à la crise sanitaire de coronavirus qui sévit dans le pays depuis le 10 mars dernier.

C'est au cours de la plénière de ce lundi 06 juillet 2020 que les députés nationaux ont voté pour la sixième prorogation de l'État d'urgence en République Démocratique du Congo. Cette plénière a examiné ce projet de loi lequel était adopté, pour la sixième fois. Le texte portant autorisation de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire proclamé par l'ordonnance n°20/001 du 24 mars 2020 a expiré dimanche 5 juin.

Ce projet de loi a été présenté par le vice-ministre de la justice, Bernard Takahishe.

Les avis des élus sont restés partagés lors du débat. Pour certains, il n'y avait pas lieu de proroger une nouvelle fois cet État d'urgence.

«*On ne nous dit pas pourquoi on est en État d'urgence. Quelles sont les mesures exceptionnelles prises par le gouvernement en cette période pour lutter contre la propagation de la Covid-19 ? Apparemment, on fait du copié coller. Ce n'est ni l'opportunité ni nécessité d'exiger l'État d'urgence*», a dit le député Papy Nyango, élu de la province du Bandundu.

Par contre, le député Felix Kabange Numbi a souligné la nécessité de proroger cet État d'urgence sanitaire. «*Si nous ne prolongeons pas cet État d'urgence, cela aura un impact sur les mesures barrières prises, alors que nous n'avons pas encore atteint le pic. Si cette prorogation n'est pas validée ce soir même, nous risquons de voir les boîtes ouvertes, les bars etc*», a-t-il dit, avant d'ajouter que le pic pourrait être atteint au mois de septembre.

Pour sa part, la présidente de l'Assemblée nationale a insisté sur le fait que cette 6ème prorogation soit la dernière. De ce fait, Jeanine Mabunda a invité le gouvernement à fournir de façon formelle les détails à la Commission Covid-19 sur le plan de sortie de crise.

Il sied de noter qu'après l'examen et adoption de ce projet de loi à l'Assemblée nationale, le Sénat va l'examiner en seconde lecture avant sa promulgation par le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi.

LPE

Appui budgétaire

La Banque Mondiale décaisse 200 millions USD

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba a présidé lundi à la Primature une séance de travail consacrée à la préparation d'un appui budgétaire de 200 millions de dollars américains de la Banque Mondiale pour la République Démocratique du Congo.

Selon la cellule de communication de la Primature, le vice-Premier ministre, ministre du Budget, Jean Baudouin Mayo, le ministre des Finances Sele Yalaguli, le secrétaire du gouvernement Albert Ekunbaki ainsi que le vice gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Jules Bondombe Assango, ont pris part à cette réunion.

Le Vice premier ministre du Budget Jean Baudouin Mayo qui a fait le compte rendu de cette réunion a indiqué qu'il s'est agi pour le gouvernement central d'évaluer, le niveau d'exécution des préalables consentis par la RDC pour bénéficier de l'appui budgétaire de 200 millions de dollars américains de la Banque Mondiale (BM).

A en croire ce dernier, le Premier Ministre Ilunga a donné des instructions précises pour que l'équipe concernée par cette question, s'attèle à finaliser les actions non encore totalement exécutées, afin de présenter la note relative à cet appui budgétaire de 200 millions de la BM en faveur de la RDC, au prochain Conseil des Ministres



pour approbation.

Pour Rappel, le Ministre des Finances avait expliqué lors du dernier Conseil des Ministres, que beaucoup de temps s'écoule entre la signature des conventions avec la Banque Mondiale et le décaissement, ceci souvent pour cause de non-respect du calendrier y relatif. Cette situation aboutit également à la limitation des possibilités d'accès aux crédits additionnels, pour cause de non-consommation des ressources précédemment mises à la disposition de la RDC.

Le VPM Budget Jean Baudouin Mayo, le Ministre des Finances SELE Yalaguli, le Secrétaire du Gouvernement Albert Ekunbaki ainsi que le Vice-Gouverneur de la BCC Jules Bondombe Assango ont été conviés à cette réunion.

ACP

Lualaba et du Haut-Katanga

Moratoire d'un mois aux entreprises minières pour confiner les travailleurs

Le ministre d'Etat, ministre de l'Emploi, Travail, et prévoyance sociale, Nene Nkulu, a pris la mesure d'accorder un moratoire d'un mois aux entreprises minières installées dans les provinces du Lualaba et du Haut-Katanga, pour confiner les travailleurs qui prestent sur leurs sites miniers, indique un document de la société civile desdites provinces œuvrant dans le secteur des mines, reçu samedi à l'ACP.

La ministre d'Etat Nkulu a formulé cette recommandation au cours d'une réunion tenue vendredi, conjointement avec les ministres de la Santé Publique, Dr Eteni Longondo et des Mines, Willy Kitobo, tous en séjours de travail dans la province du Lualaba. Elle a dans le même cadre assigné ces entreprises minières, à libérer les agents ayant effectué plus d'un mois de confinement sur les sites d'exploitation, et de s'activer dans l'encadrement des activi-

tés du comité de riposte pour le respect des gestes barrières.

De son côté, le ministre de la Santé publique a insisté sur le contrôle de l'état de santé de chaque travailleur, afin d'éviter une nouvelle vague de contamination sur les sites d'exploitation minière. Quant aux entreprises minières, elles se sont engagées au respect strict des instructions arrêtées par le gouvernement lors de la 36^{ème} réunion du Conseil des ministres, lequel avait levé l'option de procéder au confinement des travailleurs des différents secteurs de la vie nationale, dont le secteur minier.

La même source indique les gouverneurs des deux provinces précitées, des membres des organisations de la société civile ainsi que des délégués de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), ont pris part à ladite réunion. ACP

La baisse de prix du cobalt rend difficile l'atteinte des assignations budgétaires annuelles

Face à la tendance baissière du prix du cobalt, les chances pour la République démocratique du Congo (RDC) à accomplir s'amenuisent, étant donné qu'une bonne partie de ses recettes proviennent des ressources minières.

La vente du cobalt représente une part importante dans les prévisions budgétaires. D'où la nécessité d'intérioriser une gestion prudentielle des ressources de l'Etat.

Au niveau international, le prix du cobalt dégringole depuis plusieurs mois. A la base de cette tendance baissière, l'on pointe notamment la baisse de ventes de véhicules électriques.

Selon les experts, cette tendance baissière devrait se poursuivre en raison du ralentissement de la demande du secteur aéronautique où le métal est utilisé pour les aubes des turbines dans les réacteurs.

Les statistiques renseignent que le prix du cobalt a chuté de 15 % depuis février 2020, pour s'établir autour de 30?000 USD la tonne.

Selon les projections, la demande du secteur de l'aéronautique s'établira à 4?442 tonnes cette année, soit une baisse de 18 % par rapport à 2019.

Avec de telles perspectives, c'est la RDC, premier producteur mondial, qui a de nouvelles raisons de s'inquiéter à un moment où son économie est déjà durement touchée par la crise sanitaire.

Le temps où le métal se négociait à 90?000 USD la tonne semble désormais bien assez loin.

La RDC est premier producteur mondial de cobalt (60 % des réserves mondiales) avec 74 000 tonnes (2018). Le cobalt est un minerai stratégique (associé au cuivre ou au nickel) qui sert à la fabrication de batteries automobiles et qui est exporté en quasi-totalité vers la Chine.

La flambée des cours vers les années 2016, 2017 et 2018 a provoqué une ruée des creuseurs vers le cobalt (200 000 selon Trafigura) qui fournirait entre 20 à 40 % du cobalt produit en RDC. Zoom Eco

Cartes prépayées et forfaits d'internet : prix prohibitifs !

Les prix des cartes prépayées de télécommunications et de forfaits d'internet viennent de connaître en espace de deux semaines, une augmentation sensible, passant entre 1.900 (mille neuf cents) FC et 2.000 (deux mille) FC, à 2.200 (deux mille deux cents) FC, a constaté l'ACP lundi à travers plusieurs centres de vente de ces produits.

La plupart des usagers interrogés, décrivent cette situation, qui selon eux, frise une spéculation entretenue pour créer un désagrément au sein de la population.

Quant aux forfaits d'internet auprès des fournisseurs de plateformes électroniques des télécommunications telles que Mobile money et les détaillants, le prix varie entre 1.200 (mille deux cents) FC à 1.400 (mille quatre cents) FC pour 100 (cent) mégabytes. « Nous demandons à l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPTC), dont la mission est, non seulement de réglementer le sec-

teur de télécommunications en République démocratique du Congo (RDC), mais également d'aider le gouvernement à stabiliser les prix dans ce secteur afin de soulager



les attentes des abonnés de ce secteur », s'est exprimé un vendeur grossiste de cartes prépayées qui a requis l'anonymat.

Par contre, certains usagers et vendeurs grossistes justifient cette hausse de prix, par le fait de la dépréciation de la monnaie nationale, le franc congolais, par rapport aux devises étrangères notamment, le dollar américain.

Journée internationale des sacs

Appel au boycott des sacs en plastique

L'Organisation des consommateurs du Congo (ODC) a recommandé à la population congolaise à s'abstenir à l'usage des emballages en plastique afin de participer à l'assainissement de l'environnement. M. Derick Tshibangu, président de cette structure, l'a indiqué lundi à l'ACP, dans le cadre de la commémoration de la « journée internationale de sacs » célébrée le 05 juillet de chaque année.

Selon lui, cette manière d'agir constitue pour la population un acte de prise de conscience dans la gestion des ordures en plastiques. « C'est en gérant soi-même les ordures que l'environnement de la ville de Kinshasa sera sain et vivable », a-t-il indiqué, en encourageant à cet effet, les mesures prises par le gouvernement interdisant la fabrication et la commercia-

lisation des emballages en plastiques en République démocratique du Congo (RDC).

Il a invité le gouvernement à privilégier l'intérêt des consommateurs au détriment de ceux des opérateurs économiques, avant de déplorer l'absence d'une politique cohérente des droits des consommateurs notamment. Pour lui, le gouvernement a le devoir de considérer et de prendre en compte le droit à la satisfaction des besoins des bases de la population notamment, l'accès à l'eau potable, à la consommation de l'énergie électrique, à un logement ainsi que l'accès aux soins de santé primaires. Aussi a-t-il encouragé le gouvernement à renforcer certains services de l'Etat pour lutter contre la corruption qui met en mal les intérêts des consommateurs.

ACP

J. Alingete Key annonce le recrutement et la restructuration à l'IGF

Le nouvel Inspecteur Général des Finances, Jules Alingete Key, a officiellement pris ses fonctions mardi 07 juillet 2020.

Au cours de la cérémonie de passation des services organisée au siège de cette institution avec son prédécesseur, Victor Batubenga Mbayi, il a promis le recrutement dans les prochains jours de 120 inspecteurs de finances.

Les nouveaux inspecteurs, selon lui, apporteront une nouvelle impulsion en vue de permettre à l'IGE d'atteindre ses objectifs. « Les 120 nouvelles recrues vont se joindre à nous pour constituer avec les anciens ce que nous appelons les forces spéciales de l'Inspection Générale des Finances, car le dernier recrutement des inspecteurs des finances remonte en 1991. Donc nous courrons un risque de manque de relève, le dernier inspecteur le moins âgé a au moins 55 ans », a-t-il annoncé.

Le nouveau patron de l'IGE a annoncé également la restructuration de l'IGE. Ce, en vue d'intégrer toutes les réformes intervenues dans le domaine des finances publiques et de l'organisation administrative de l'Etat.

M. Alingete pense enfin à la réforme des procédures de travail, caractérisée par



la mise en place d'un dispositif de travail interne efficace et efficient.

L'IGE croit dur comme fer que ces actions à mener en toute urgence vont placer l'Inspection Générale des Finances à hauteur et l'aideront à concrétiser la vision du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi.

Sachez que Jules Alingete Key a été nommé par le Président de la République le 30 juin 2020. Bien avant sa nomination, cet expert en fiscalité était directeur de cabinet adjoint au Ministère de l'Economie.

Ouragan FM

Haut-Katanga

Après lamanif anti-Malonda mardi, Lubumbashi sous confinement total dès ce vendredi 10 juillet

La ville de Lubumbashi sera en confinement total le 10 et le 11 prochains. Les autorités veulent retrouver les contacts directs et indirect des cas positifs., indique le site election-net.com

Selon le bulletin du secrétariat de riposte, la ville se classe à la troisième position des provinces les plus touchées en RDC avec 260 cas derrière la ville province de Kinshasa et le Kongo central.

Par ailleurs, des centaines de personnes ont manifesté ce mardi 7 juillet 2020 à Lubumbashi. Les jeunes des mouvements citoyens dont Lucha ou encore Filimbi disaient s'opposer au choix de Ronsard Malonda comme éventuel remplaçant de Corneilles Nanga à la tête de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Ils ont été au bureau de l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga où ils ont déposé un mémorandum auprès des responsables de l'organe délibérant Provincial.

Les mouvements citoyens dénoncent ce qu'ils ont appelé « précipitations dans le processus d'entérinement du délégué des confessions religieuses » par l'Assemblée nationale.

« Nous sommes en train de manifester contre la désignation de Ronsard Malonda. Il faut respecter certains préalables pour crédibiliser le processus électoral dans notre pays. Nous voulons qu'on procède prioritairement à la révision de la loi qui organise la Commission électorale nationale indépendante », a dit à ACTUALITE.CD un des manifestants des mouvements citoyens à l'Assemblée provinciale.

Sur l'avenue Kasavubu, au centre-ville de Lubumbashi, il s'est tenue une autre marche avec en tête le cadre de concertation de la société civile du Haut-Katanga. Les manifestants se sont rendus au gouvernorat. Dans un mémorandum déposé auprès des autorités provinciales, Ghislain Kalwa Chulu, porte parole du cadre de concertation a précisé qu'il s'agit pour eux de dire non au tribalisme dans le Haut-Katanga. Le cadre de concertation s'inscrit, selon son porte-parole, dans la logique de soutenir la paix, le vivre ensemble et s'insurge contre le régionalisme et les manipulations politiciennes. Toutes ces marches se sont passées sous l'encadrement de la police nationale congolaise.

José Mukendi

Kasai-Oriental

4 chefs des divisions provinciales de l'administration publique suspendus

Quatre chefs des divisions provinciales de l'administration publique ont été suspendus samedi 4 juillet, par le gouverneur de la province du Kasai-Oriental. Dans un arrêté provincial, ces responsables de l'administration sont soupçonnés d'être complices du détournement des fonds des rentes mensuelles des retraités, des invalides, des veuves et des orphelins militaires depuis plusieurs années.

C'est depuis le mois de mars 2020 que le gouverneur de province avait mis en place une commission d'encadrement de la paie pour mettre fin aux plaintes des bénéficiaires.

Certains indices ont prouvé le détournement, d'après l'arrêté du gouverneur. C'est par exemple, la distribution des jetons aux faux bénéficiaires de la rente par le comptable public principal surpris par

les services.

C'est le reliquat de plus de 96 millions de francs congolais (48 730 USD) après la paie du mois de mars 2020, sans revendication des bénéficiaires qui n'auraient pas été servis, qui a mis la puce à l'oreille des autorités. Cet argent est jusqu'à présent consigné au gouvernorat de province.

Parmi les personnes concernées par cette suspension, le chef de division provinciale des anciens combattants, celui de budget, de la Fonction publique des actifs et des finances.

Sur la liste se trouvent aussi certains cadres de ces divisions provinciales dont le comptable, le chef de bureau et un agent de la division provinciale des finances.

Cette suspension intervient après les arrestations en cascade de ces cadres à l'auditorat militaire supérieur.

Tshopo

Mise en accusation de Walle Lufungula, Jean Tongo défie les députés provinciaux !

L'actualité politique de l'heure dans la province de la Tshopo a été passée en revue par le ministre provincial de l'intérieur. Au cours d'un point de presse ce mardi 7 juillet, Jean TONGO BANDAMALI estime que l'ordonnance de la cour d'appel du 6 juillet 2020 vient mettre fin à toutes les tergiversations.

Au cours de ce point de presse, il était question pour le ministre provincial de l'intérieur de passer au peigne fin, l'actualité qui prévaut actuellement dans la province de la Tshopo; à savoir la déchéance du gouvernement provincial ainsi que la mise en accusation à la cour de cassation du gouverneur de province et deux de ses ministres par l'assemblée provinciale, pour détournement des deniers publics.

Pour le ministre Jean Tongo, le gouvernement provincial reste en fonction car la motion de censure n'a pas atteint la majorité absolue telle que exigé par le règlement de l'assemblée provinciale.

Abordant la question de la mise en

accusation du gouverneur pour détournement des deniers publics, Jean Tongo lance un défi aux députés provinciaux signataires de la motion de venir lui prouver noir sur blanc et avec des preuves matérielles que le gouverneur a détourné l'argent du contribuable. Il précise que le 2 millions de dollars américains prêtés au prêt de la FBN Bank n'a jamais quitté cette banque.

Depuis le vote de la motion de censure le 25 juin dernier contre le gouvernement provincial de la Tshopo, une crise s'installe entre les deux institutions provinciales. Un vote qui a abouti au résultat tel que 13 députés ont voté pour la motion, 10 contre et 5 bulletins nuls. Les tentatives de réconciliation de deux institutions initiées par l'archevêque métropolitain de Kisangani ainsi que des certains notables n'ont pas abouti jusque là. L'affaire de ces deux institutions se trouve actuellement auprès des instances judiciaires pour trancher.

Pompon BEYOKOBANA depuis Kisangani

Nord-Kivu

Des ex-rebelles menacent de reprendre les armes faute de prise en charge six mois après leur reddition

Les généraux autoproclamés Kakule Masivi Jeteme et Bilikoliko Mingenya Gassero, respectivement leader du groupe armé AFRC et UPDC qui se sont déjà rendus auprès des Force Armées de la RDC avec plus d'un millier de combattants et des centaines d'armes et munitions de guerre, appellent le chef de l'État congolais Félix Tshisekedi « à les prendre en charge faute de quoi, ils menacent de renouer avec leurs activités rebelles en brousse ».

Ils l'ont exprimé dans une déclaration faite à la presse le dimanche 05 juillet 2020 à Goma et dont 7SUR7.CD s'est procuré une copie ce lundi. Ces seigneurs de guerre ont longtemps opéré dans plusieurs villages des territoires de Masisi et Rutshuru au Nord-Kivu.

« Ça fait pratiquement 6 mois que nous avons répondu à l'appel du président de la République de déposer les armes et nous rendre aux FARDC... Depuis notre arrivée dans le site de cantonnement de Mubambiro, il y a une sorte de méfiance observée chez les autorités. Et pourtant les sensibilisateurs nous avaient dit qu'il y aura une prise en charge du gouvernement ! », s'étonnent ces deux seigneurs de guerre.

Ils rappellent au chef de l'État Félix Tshisekedi qu'il a toujours souhaité la pacification de l'Est du pays dans tous ses discours, mais ils se disent « navrés de cons-

tater qu'il n'y ait aucun signe qui prouve cette volonté ».

« Ça fait 6 mois que nous sommes là sans assistance sérieuse ni un programme d'évacuation, non plus de démobilisation. Il s'avère que tout ceci est bien planifié pour nous amener à retourner dans nos milieux respectifs afin de renouer avec nos anciennes activi-



tés que vous qualifiez de belliqueuses », préviennent-ils.

Depuis son accession au pouvoir en janvier 2019, le président Félix Tshisekedi a toujours tendu la main aux groupes rebelles actifs dans le pays, afin que ceux-ci se joignent aux efforts de pacification de l'État. Au Nord-Kivu, l'on a observé la reddition des milliers de rebelles mais certains d'entre eux sont retournés en brousse faute de prise en charge dans les sites de cantonnement.

Glody Murhabazi, à Goma

Kasai-Central

Des marchandises bloquées aux frontières autorisées à traverser

Ambroise Kamukuny, gouverneur intérimaire du Kasai-Central, a déclaré le dimanche 5 juillet 2020, avoir ordonné la traversée des marchandises bloquées aux frontières de Kalamba, Mbuji et Muenya Mbulu avec l'Angola, pour faire face à la rareté des produits de première nécessité.

« J'ai donné des directives précises pour que les marchandises bloquées à la frontière angolaise traversent dès cette semaine et que les marchés soient inondés de biens de première nécessité pour faire vivre notre population », a-t-il déclaré.

Ambroise Kamukuny dit avoir constaté depuis longtemps que les vivres sont devenus rares non seulement à cause de la carence des produits de première nécessité, mais aussi avec la fermeture des frontières.

Le chef de l'exécutif provincial indique ne pas plaider pour l'ouverture des frontières mais met en application l'ordonnance du chef de l'État fermant les frontières, tout en autorisant la circulation des marchandises pendant cette période de la pandémie de coronavirus.

Alain Saveur Makoba, à Kananga

SUD-KIVU

Journée ville morte à Lulimba pour exiger la libération d'une dame kidnappée par des hommes armés

Une journée ville morte a été observée lundi 6 juillet à Lulimba, à l'extrême Sud du territoire de Fizi, dans la province du Sud-Kivu.

Sur l'appel de la société civile, toutes les activités ont été paralysées : pas de circulation, ni marché.

La population en colère est descendue dans la rue pour réclamer la libération sans condition d'une femme expatriée de l'ONG Médecins sans frontière (MSF)/Hollande.

Elle avait été kidnappée depuis plus d'une semaine par des hommes armés et emmenée dans la brousse. Mais jusqu'à ce jour, l'on ignore tout sur sa situation.

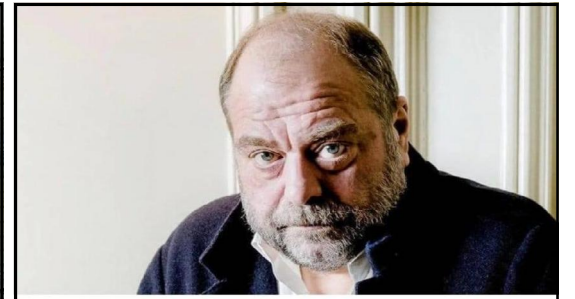
Certains jeunes en colère ont brûlé des pneus sur la route et ont contrôlé toutes les voies d'entrée et de sortie entre Lulimba-Misisi et vers la province de Maniema.

La police affirme que quelques passants ont été agressés par les jeunes manifestants.

Réputé pour le nombre d'acquittements qu'il a obtenus

L'ancien avocat de Moïse Katumbi devient ministre de la justice en France

L'ancien avocat de Moïse Katumbi, Éric Dupond-Moretti, dit «Acquittator», devient ministre de la justice en France. Avec Gerald Darmanin promu à l'intérieur et le retour de Roselyne Bachelot à la culture, Emmanuel Macron fait le pari d'un gouvernement des sarkozistes à deux ans de la présidentielle.



Éric Dupond-Moretti : « Plaider, c'est bander ; convaincre, c'est jouer »

est aussi ministre...de la Justice. Ce n'est pas une désignation gadget. Quelle sera sa liberté de ton, de parole?

Les vrais avocats pénalistes ne reconnaissent ni Dieu, ni maître

Que lui autoriseront Emmanuel Macron et Jean Castex, le nouveau premier ministre, tout son inverse. Que voudra-t-il changer en sachant que le parcours d'une réforme est long et sinueux en politique? En tout cas, comme avocat pénaliste, il a un jour expliqué que *les vrais avocats pénalistes ne reconnaissent ni Dieu, ni maître, ils ne rendent de compte à personne.*

Et comme ministre, sera-t-il différent? En tout cas, c'est la deuxième fois qu'un avocat de renom devient ministre de la Justice après Robert Badinter en 1981 qui avait obtenu l'abolition de la peine de mort. RTBF

Les syndicats de magistrats sont déjà montés au créneau suite à sa désignation. Il est vrai qu'Eric Dupond-Moretti ne ménage jamais les magistrats.

Il existe de grands juges, c'est le troupeau qui est petit

Morceau choisi: *« Je ne vais pas faire semblant de chanter les louanges de la magistrature. Je me méfie de son corporatisme, de sa frilosité, de la détestation qu'elle voue au Barreau. Pourtant, il existe de grands juges, c'est le troupeau qui est petit.»*

Il est très critique à l'égard du féminisme

En 2018, lors d'un procès, Eric Dupond-Moretti n'a pas mâché ses mots. *« C'est bien beau que la parole des femmes se libère mais vous préparez un curieux mode de vie aux générations futures.»*

Pour lui, il y a aujourd'hui une hystérisation du débat concernant les relations entre les hommes et les femmes. *« Que siffler une femme devienne une infraction pénale, c'est ahurissant. La bienséance doit régler ça, pas la loi.»*

Un ministre pas comme les autres

Pourquoi le nouveau ministre de la Justice, suscite déjà la controverse

Eric Dupond-Moretti a 59 ans, il vient d'une famille peu aisée du Nord. Il est né à Maubeuge, à la frontière belge. L'homme est aujourd'hui l'un des avocats les plus réputés de France. Il ose, il a une carrure, une voix, une présence et il n'hésite jamais à dérouter, à attaquer, à faire mal.

Les acquittements, il connaît

Il aurait déjà obtenu, le nombre exact fluctue, près de 150 acquittements. Il a déjà défendu pêle-mêle Jérôme Kerviel, Bernard Tapie, Karim Benzema et des personnalités politiques aussi diverses que Jérôme Cahuzac ou le couple Balkany.

Et lorsqu'on demande à Eric Dupond-Moretti, comment il peut défendre des assassins, sa réponse est forte: *« Nous autres pénalistes, nous ne faisons pas de morale mais du droit. Reprocherait-on à un chirurgien d'opérer un malade du foie au motif que s'il est mourant, c'est parce qu'il buvait trop? Pour l'avocat, c'est la même logique. Sa robe est au service de celui qui la demande, à condition qu'il ne me demande pas de plaider une absurdité.»*

Il n'est pas tendre du tout avec la magistrature

«Acquittator» au secours de Moïse Katumbi en 2016

Eric Dupond-Moretti, célèbre avocat pénaliste français, a rejoint en mai 2016 l'équipe de défense de l'opposant congolais Moïse Katumbi, aux prises avec la justice de son pays alors qu'il vient d'annoncer sa candidature à la prochaine présidentielle, a-t-on appris mardi de sources concordantes. *«L'entourage de M. Katumbi m'a contacté. J'ai pris connaissance des rapports d'ONG internationales qui dénoncent le caractère politique»* de l'enquête le visant, et *«j'ai accepté»* de l'aider, avait déclaré Me Dupond-Moretti dans un entretien téléphonique avec l'AFP.

L'avocat français, réputé pour le grand nombre d'acquittements qu'il a obtenus dans des procès en assises, *«va aider à faire pression pour internationaliser la procédure»*, a-t-on confirmé au sein du bureau de M. Katumbi, à propos de l'enquête pour *«recrutement de mercenaires étrangers»* visant cet ancien allié du président Joseph Kabila ayant fait défection en septembre.

Les autorités congolaises avaient annoncé le 4 mai 2016 l'ouverture d'une enquête contre lui après l'arrestation de ses quatre gardes du corps, parmi lesquels un Américain.

M. Katumbi, qui avait dénoncé une instrumentalisation de la justice destinée à lui «nuire», avait rendu publique quelques heures plus tard son intention d'être candidat à la présidentielle censée avoir lieu avant la fin de l'année, mais pour laquelle aucune date n'était alors fixée. avec afp

Ronsard Malonda: majorité diluée !

Publié le 4 juillet 2020, l'Éditorial intitulé « Ronsard Malonda, stp dégage » a suscité entre autres réactions : « Mbuta Omer, retire cet édito ». « Omer Nsongo a perdu son sens nationaliste » et « Omer Nsongo ne réfléchit plus qu'en termes de survie ».

A ces trois réactions - dont les deux premières émanent des compatriotes pour qui j'ai beaucoup d'estime - j'ai contre-réagi les 5 et 6 juillet en faisant valoir des évidences ci-après :

1. Détenteur de la légalité établie, l'abbé Apollinaire Malu-Malu, contesté par la Cenco lorsqu'il avait pris en 2003 la tête de la Centrale électorale (à l'époque CEI), vit son mandat caractérisé par des morts, des blessés graves et des pillages.

2. Détenteur de la légalité établie, pasteur Daniel Ngoyi Mulunda, contesté lui aussi par la Cenco lorsqu'il était désigné en février 2011 à la tête de la Centrale électorale (CENI, cette fois), vit son mandat marqué par des morts, des blessés graves et des pillages.

3. Détenteur également de la légalité établie, contesté toujours par la Cenco lorsqu'il a pris la fonction de président de la Ceni en novembre 2015, Corneille Nangaa a vécu la même infortune au cours de son mandat : morts, blessés graves et pillages.

A ce stade, notons-le : les résultats électoraux ont été chaque fois contestés, Église catholique en tête.

Et voilà que vient le tour de Ronsard Malonda. Contesté d'abord par la Cenco et l'Ecc - dont les candidats ont été disqualifiés dans les règles de l'art - il est maintenant contesté par deux autres confessions religieuses parmi les 6 à l'avoir parrainé : l'Église Kimbanguiste et la Communauté Islamique.

Concrètement, des 8 confessions chargées de la désignation du président de la Centrale électorale, quatre ne se reconnaissent pas en lui. La majorité sur laquelle on s'est appuyé s'est diluée.

En observant le soutien politique qui lui est favorable, on n'entend que la voix du caucus des parlementaires Ne Kongo. Même le Fcc, au service duquel on le soupçonne de rouler, ne se mobilise pas suffisamment

en sa faveur.

La question est de savoir s'il faut qu'il voit, lui aussi, son mandat ponctué par des morts, des blessés graves et des pillages pour des résultats électoraux condamnés à être contestés !

Un de mes compatriotes à me reprocher le ramollissement de mes convictions nationalistes et patriotes a relevé, dans sa réaction, l'implication des Américains et des Catholiques dans la contestation du mandat de Ronsard Malonda. Voici ce qu'a été ma réponse intégrale, sans cependant l'identifier :

« A mon (...), je dis ceci : Omer Nsongo n'a jamais perdu ses convictions nationalistes. Je reste profondément nationaliste et patriote.

« Mettons-nous toutefois d'accord sur ce point : être l'un ou l'autre ne signifie pas se battre même contre le bon sens.

« Nous avons tous vu le fleuron de l'industrie minière américaine en RDCongo (TFM) être vendue non pas aux Britanniques ou aux Allemands, mais aux Chinois !

« La Covid-19 nous a présentés l'autre visage du monde : Chinois et Cubains 'dictateurs' volant au secours des Italiens et Français 'démocrates' ! Même l'Amérique de Donald Trump a opéré des 'raids' sur les aéroports français pour acheter des cargaisons de masques commandés aux Chinois par la France de Macron.

« Penses-tu, Cher ami, qu'il n'y a qu'une voie ou une voix pour signifier aux Occidentaux et aux confessions religieuses catholique et protestante qu'on n'est pas d'accord avec

eux, s'agissant de Ronsard ?

« Serions-nous, nous Congolais, en panne d'imagination pour obtenir ce dont nous avons besoin, c'est-à-dire la liberté ?

« Pourquoi, Cher (...), n'avons-nous pas le courage de poser le problème réel du Congo, celui de l'Accord général sur le Bassin du Congo !

« Plus d'une fois, j'ai eu à le rappeler dans ma chronique : la première participation des États-Unis à une conférence internationale, c'était à Berlin 1885. Mais, au moment de se séparer, de tous les pays participants, seuls les États-Unis avaient refusé de signer cet accord ouvrant le bassin du Congo - dont l'État Indépendant du Congo est la clé de voûte - au commerce international.

« Pas plus tard que le 30 juin dernier, nous avons publié dans LPDA un article d'un historien congolais vivant en Occident. Il nous apprend que la RDC ne dispose même pas de l'original de la Déclaration conjointe de l'Indépendance du Congo. Fait confirmé par Pr Lumengameso, directeur générale de la Bibliothèque nationale.

« D'ailleurs, tu dois l'avoir constaté : cette déclaration porte quatre signatures non identifiées.

« Lorsqu'on se retrouve devant de telles évidences, que représente Ronsard Malonda ?

« Juste un os pelé. Je veux dire un marchepied, un prétexte, un pion, ou une chair à canon ».

A dire vrai, le problème, le vrai, est ailleurs. Il ne concerne ni Tshisekedi, ni Kabila, moins encore

Fayulu. Il ne concerne même pas les Protestants, les Salutistes, les Musulmans, les Orthodoxes, les Kimbanguistes et les églises indépendantes ou du réveil. Encore moins les partis politiques et les organisations de la société civile ayant ou non pignon sur rue.

Par voie de conséquence, ce n'est pas au stade actuel l'affaire des Congolais.

C'est l'affaire de l'Occident et des Catholiques.

C'est Berlin 1885.

Voilà pourquoi je persiste et signe : Ronsard Malonda doit dégager. Cette bataille n'est pas la sienne.

Un proverbe de chez moi dit : « Vutuka vana wavidila nzila ». Traduction : « Rentre à ton point de départ si tu t'es égaré en chemin ».

Si on s'est perdu à Berlin 1885, on rentre à Berlin. Si c'est à la table ronde de 1960, on rentre à la table ronde. Si c'est à la Conférence de Lu-luabourg en 1965, à la Conférence nationale souveraine en 1992 ou au Dialogue inter-congolais en 2001, on y rentre.

Qu'on l'aime ou qu'on le déteste, seul Félix Tshisekedi dispose aujourd'hui du pouvoir de faire entreprendre au Congo cette marche vers son destin.

Je suis en train de réunir les Déclarations d'Indépendance de plusieurs pays « amis ». La première moisson me donne envie de pleurer...

Omer Nsongo die Lema
@OmerLema
E-mail :
omernsongo@gmail.com



Les Etats-Unis vont refuser les visas aux étudiants étrangers si les cours sont en ligne

L'administration Trump a annoncé, lundi 6 juillet, qu'elle n'autoriserait pas les étudiants étrangers à rester aux Etats-Unis si leur université décidait, en raison de la pandémie due au nouveau coronavirus, de proposer des cours uniquement en ligne à la rentrée.

Le gouvernement américain ne « donnera pas de visas aux étudiants inscrits dans des programmes intégralement en ligne à l'automne et les gardes-frontières ne les laisseront pas entrer sur le territoire », a annoncé la police de l'immigration et des douanes (ICE) dans un communiqué.

Quant aux étudiants déjà présents sur le territoire américain, « ils doivent quitter le pays ou prendre d'autres mesures – comme s'inscrire dans une école proposant des cours [sur son campus] – pour conserver leur statut légal ». Sinon, ils pourront « faire face à une procédure d'expulsion », précise le communiqué.

Quand les établissements opteront pour un modèle « hybride », avec des cours en ligne et des enseignements sur site, ils devront certifier que leurs étudiants étrangers sont bien inscrits pour des sessions assurées sur leur campus, afin que



Le campus de l'université de Georgetown, à Washington, alors que les cours sont enseignés en ligne du fait de l'épidémie de Covid-19, le 7 mai. SAUL LOEB / AFP

ceux-ci conservent leur droit de séjour. Ces dérogations ne seront pas autorisées pour les études d'anglais ou pour des formations professionnelles.

« La cruauté de la Maison Blanche ne connaît aucune limite », a immédiatement critiqué le sénateur du Vermont Bernie Sanders, ancien candidat à l'investiture démocrate pour la présidentielle du 3 novembre. « Les étudiants étrangers se retrouvent à devoir choisir entre risquer leur vie dans des salles

de classe et se faire expulser », a-t-il poursuivi.

« Le pire, c'est l'incertitude », a confirmé à l'Agence France-Presse (AFP) Gonzalo Fernández, un jeune Espagnol de 32 ans qui fait un doctorat en économie à l'université George Washington. « Nous ne savons pas si nous aurons des cours le semestre prochain, si nous devons rentrer chez nous ou s'ils vont nous mettre dehors... »

AFP

MALI

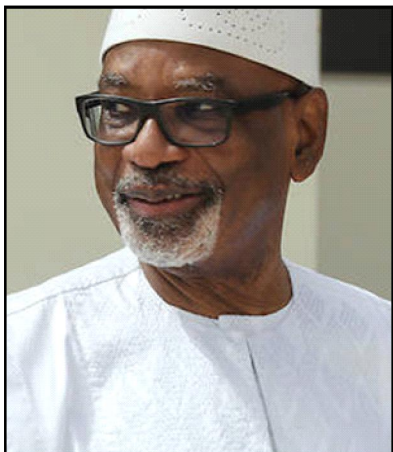
Dos au mur, le président Keita propose un gouvernement d'union nationale

Au Mali, les jours se suivent et se ressemblent quant à l'atmosphère politique de défiance à l'endroit du président Ibrahim Boubacar Keita. En effet, ce dimanche, la contestation a maintenu la pression sur le pouvoir appelant à de nouvelles manifestations et exigeant la démission du président Keita qui, lui, a renouvelé son offre de gouvernement d'union nationale pour le pays. Selon l'AFP, les responsables du mouvement de contestation dit du 5 juin, coalition de responsables religieux et de personnalités de la société civile et du monde politique, l'ont rencontré dans l'après-midi.

Une rencontre cruciale entre les contestataires et le président Keita...

Cette rencontre avait pour objectif de décrire la situation politique. Au pouvoir depuis 2013, Ibrahim Boubacar Keita est aujourd'hui à la tête d'un pays secoué par de nombreuses manifestations. La forte agitation politique qui accompagne le Mali risque de secouer d'autant plus fortement ce pays qui est déjà confronté depuis 2012 à des attaques djihadistes auxquelles se mêlent des affrontements communautaires meurtriers. Des violences qui se sont propagées aux pays voisins.

... qui n'a pas donné les résultats escomptés



« Le président Keita fait la sourde oreille » et « a royalement ignoré les demandes contenues dans un mémorandum du mouvement dit

du 5 juin », a indiqué cette coalition dans un communiqué publié dimanche et repris par l'AFP, quelques heures après sa rencontre avec le dirigeant malien. Ces demandes incluaient la dissolution du Parlement et la formation d'un gouvernement de transition dont le mouvement désignerait le Premier ministre, que le président ne pourrait pas démettre. Après la rencontre de dimanche, le mouvement « réaffirme plus que jamais sa détermination à obtenir par les voies légales et légitimes la démission pure et simple » du chef de l'État. Il avait pourtant le 1^{er} juillet indiqué ne plus faire de la démission du président Keita un préalable au dialogue. AFP

Coronavirus: le Chili franchit le seuil des 10.000 morts

Le Chili a franchi le seuil des 10.000 morts dues au Covid-19, en additionnant les cas avérés et les cas probables comme le préconise l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ont annoncé les autorités sanitaires du pays.

Selon le bilan hebdomadaire du ministère chilien de la Santé, l'épidémie a fait 10.159 morts dans le pays, dont 7.057 ont le coronavirus pour cause confirmée et 3.102 pour cause probable.

Le Chili, qui compte 18 millions d'habitants, est l'un des pays d'Amérique latine les plus durement frappés par la pandémie



avec le Brésil, le Mexique et le Pérou. Le président chilien Sebastian Piñera a annoncé dimanche un programme d'aides d'un montant de 1,5 milliard de dollars pour les classes moyennes, fortement touchées par la crise due au Covid-19 et population à ce jour exclue de mesures d'aide.

CORONAVIRUS

Les hôpitaux au bord de la saturation aux Etats-Unis



La flambée des cas de coronavirus se poursuit aux Etats-Unis, où les hôpitaux sont au bord de la saturation. Les Etats-Unis ont enregistré 39.379 nouveaux cas et 234 nouveaux décès en 24 h, selon l'Université Johns-Hopkins. Donald Trump continue cependant de minimiser la crise, assurant qu'elle est " sur le point " de s'achever.

Dimanche, l'Inde a recensé la hausse la plus importante de cas liés au coronavirus et de décès depuis le début de l'épidémie, en janvier. Le ministère de la Santé a rapporté 25.000 nouveaux cas et 613 morts en 24 heures.

Belgique: la tendance à la baisse se maintient

Les indicateurs de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus en Belgique restent au vert, la tendance à la baisse continuant de se maintenir, selon les chiffres publiés mardi matin par Sciensano.

L'Institut scientifique de santé publique a mis à jour les données épidémiologiques sur son site mardi matin. La moyenne de nouveaux cas sur sept jours s'établit à 81,7, soit une baisse de 5 % par rapport aux sept jours précédents. Les données des quatre derniers jours ne sont pas consolidées, précise Sciensano.

Au cours des 14 derniers jours, il y a eu 10,2 nouvelles infections pour 100.000 habitants, contre 10,5 lundi.

FRANCE : le nouveau gouvernement

Nommé pour remplacer l'ancien premier ministre français Edouard Philippe, Jean Castex, le nouveau Premier ministre a rendu public l'équipe avec laquelle il souhaite travailler. Cette équipe comprend certains membres du gouvernement Sarkozy.

Dans la nouvelle équipe gouvernementale dirigée par Jean Castex, certains ministres de l'ancien gouvernement sont maintenus. Il s'agit de Jean-Yves Le Drian à la tête du département de l'Europe et des Affaires Étrangères, ou encore de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie. La femme est présente en force dans le gouvernement, notamment à la tête du ministère de la Défense. Ce gouvernement se présente comme suit :

1. M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
 2. Mme Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique
 3. M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
 4. M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
 5. Mme Florence Parly, ministre des Armées
 6. M. Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur
 7. Mme Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
 8. M. Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mers
 9. Mme Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, des Relations avec les collectivités territoriales
 10. M. Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice
 11. Mme Roselyne Bachelot, ministre de la Culture
 12. M. Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé
 13. Mme Annick Girardin, ministre de la Mer
 14. Mme Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
 15. M. Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
 16. Mme Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publique
 17. M. Marc Fesneau, chargé des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne
 18. Mme Elisabeth Moreno, chargée de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances
 19. M. Franck Riester, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité
 20. Mme Emmanuelle Wargon, chargée du Logement
 21. M. Jean-Baptiste Djebbari, chargé des Transports
 22. M. Olivier Dussopt, chargé des Comptes publics
 23. Mme Agnès Pannier-Runacher, chargée de l'Industrie
 24. M. Alain Griset, chargé des Petites et moyennes entreprises
 25. Mme Roxana Maracineanu, chargée des Sports
 26. Mme Geneviève Darrieussecq, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants
 27. Mme Marlène Schiappa, chargée de la Citoyenneté
 28. Mme Brigitte Klinkert, chargée de l'Insertion
 29. Mme Nadia Hai, chargée de la Ville
 30. Mme Brigitte Bourguignon, chargée de l'Autonomie
- M. Gabriel Attal, porte-parole du gouvernement

Ferré Gola donne l'opportunité aux jeunes par son label

De son vrai nom Hervé Gola, artiste chanteur, a été l'invité de l'émission Sektion Music. Ferré Gola souligne que, « c'est pour donner aussi la chance aux artistes de la nouvelle génération que j'ai lancé ce label. Nous, nous avons beaucoup souffert pour arriver au niveau où nous sommes actuellement. Mon souci est nos jeunes frères et sœurs ne souffrent pas comme nous. C'est pourquoi nous avons mis en place cette structure d'encadrement pour donner l'opportunité aux artistes surtout jeunes de travailler dans les meilleures conditions et conquérir l'Afrique, le monde avec des produits musicaux de qualité », déclare l'artiste Ferré Gola Shetani.

A lui d'ajouter que, le premier artiste que nous avons dans notre label, c'est la chanteuse Rebo. Cette jeune artiste évolue très bien. « Nous mettons tous les moyens à sa disposition pour que sa carrière impacte le monde. Nous sommes en train de négocier avec une artiste française pour l'enrôler au sein du label. Cependant, nous restons ouvert aux autres propositions », croit-il.

« Depuis un temps, la chaleur de Wenge Maison Mère me manque ! »

Affirmant tout haut son appartenance au Clan Wenge rendant ainsi hommage à tous « ses vieux » citant notamment Werrason, JB Mpiana, Adolph Dominguez, ... « Jésus de

Nuance » pense réunir ses amis de Wenge Musica Maison Mère dans son album prochain. « L'idée est de réunir tous mes amis de Wenge Musica Maison Mère dans mon album. Puisque après plus de 20 ans de carrière, je sens que la chaleur de mes amis du Wenge Musica Maison Mère me manque beaucoup. Mon projet est de proposer un album où je vais inviter Baby Ndombe, Serge Mabiala, Bill Clinton, Celeo Scram, JDT Ya Jackie, Papy Kakol, Heritier Wata, Lacoste, Adjani Adjedje, ... nous allons tous chanter ensemble dans mon album et chacun mettra sa chanson qu'il se chargera pour sa promotion. Ça sera un beau cadeau que nous allons offrir au monde entier. Je suis en train d'étudier les faisabilités. Je sais que c'est possible. Ça sera une occasion pour nous de nous retrouver », insiste-t-il.

Répondant sur la participation de Werrason, l'auteur de l'album « Sens Interdit » reste ouvert et souligne que « Ya Ngiamu Werrason, c'est un vieux. Il a énormément contribué dans ma carrière. Un tel projet ne peut que lui rester ouvert. S'il est disponible, il sera le bienvenu », martèle-t-il.

Après son tout dernier live sur son compte facebook adulé par les fans de la bonne musique, l'ancien de Wenge Maison Mère est actuellement au studio pour préparer un autre album aux sonorités diverses. Beni Joël Dinganga

Fally Ipupa, l'artiste le plus célèbre sur les réseaux sociaux

L'Internet et la révolution du numérique changent quotidiennement tous les secteurs de la vie, y compris celui de la musique. Jadis, il fallait vendre de milliers de K7 audio ou vidéo, de CD et DVD pour s'affirmer populaire ou star dans l'industrie musicale nationale ou mondiale. Depuis 2015, la réalité impose à tous les artistes musiciens ambitieux d'être visibles sur internet. Et, ceux de la rumba rd-congolaise ne sont pas restés en marge. Ils sont sur Facebook,

Instagram, YouTube, SnapChat, Twitter et autres. Sur la vidéothèque YouTube, nos enquêtes affirment que Fally Ipupa est au top avec 629.434.728 de vues.

Dans ce top 10 purement rumba congolaise, il devance ses collègues en nombre de vues :

– Koffi Olomide 191.159.201 (millions), Ferré Gola 56.138.533 (millions), Fabregas Métis Noir 28.262.553 (millions), Robinio Mundibu 22.630.283 (millions), Werrason 6.395.970 (millions), Faya Tess 4.285.682 (millions), But Na Filet 4.136.059 (millions), Barbara Kanam 4.122.162 (millions) et Félix Wazekwa 2.160.634 (millions)

L'on note que ces chiffres proviennent des chaînes officielles de ces stars de la rumba congolaise et ont été prélevés entre le mardi 30 juin et le samedi 4 juillet 2020. Ils concernent l'ensemble des vidéos postées dans ces comptes à savoir, making of, clips, tournées et émissions spéciales. Jusque-là, aucun n'a franchi la barre d'un milliard de vues.

Après quatre jours d'enquêtes, nous avons conclu que les musiciens congolais de la rumba ont récolté et récoltent plus vues dans l'espace Schengen, suivis des pays d'Afrique, du Canada, des États-Unis d'Amérique et des autres pays du monde.

Le plus populaire d'entre eux, Fally qui n'a plus rien à prouver en terme des ventes, des certifications et des spectacles, à depuis 2016, tourner son regard vers les autres zones du monde avec son style musical dénommé « Tokooos », un cocktail de la rumba, du seben, de la soul music et du R'nB accompagné d'une guitare rumba et d'une percussion qui produit un rythme emballé parfois par un style de chant, qui vient

du fond du cœur et une technique de chant intégrant de tonalités musicales. Cela va de pair avec un style vestimentaire et une attitude inédits.

Toujours créatifs avec la plus



belle langue d'Afrique qui est le lingala, un rythme envoûtant avec un déhanchement cadencé sous une belle mélodie, les professionnels de la rumba congolaise connaîtront sûrement une nouvelle ère, le jour où ce style sera reconnu comme patrimoine mondial immatériel par l'Organisation des Nations Unies par la science, la culture et l'éducation (UNESCO).

Rappelons que cette musique n'a pas vu le jour avec les musiciens qui constituent notre top 10 de ce premier semestre 2020. En République démocratique du Congo, ses pères sont Joseph Kabasele dit Kallé Jeff, Nico Kassanda dit Docteur Nico, Dechaud Muamba, Pascal Tabu Ley dit Seigneur Rochereau, Vicky Longomba, Petit Pierre, Givano et autres.

La rumba congolaise concerne aussi la République du Congo et l'Angola avec des célébrités telles que Jean-Serge Essou et Sam Mangwana. C'est donc un patrimoine musical tripartite et une fierté pour ces trois peuples de l'ancien Royaume Kongo.

Il sied de signaler que plusieurs noms de cette rumba n'ont pas des chaînes YouTube officielles notamment Bozi Boziana, Nyoka Longo, Evoloko Jocker, Tshala Muana, Mbilia Bel, Madilu Système et Jean Goubald Kalala. L'on pouvait bien aligner l'icône de la musique africaine surnommé Roi de la rumba, Papa Wemba, mais nous le savons comme vous l'addition des vues sur YouTube est également synonyme de l'actualité. Or, depuis le 24 avril 2016, cette star a succombé à Abidjan au cours de la 9ème édition du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA).

B.J.D

Malédiction sempiternelle

Le Prophète Kacou alerte les Chefs d'Etat africains

L'Afrique se plaint de son état de sous développement presque chronique. Mais ses dirigeants et son peuple ne prend pas toujours le temps de comprendre les réalités profondes qui sous-tendent cette situation. Et pourtant, depuis le 27 janvier 2020 que le Prophète Philippe Kacou a adressé une lettre à ces Chefs d'Etat et à leurs peuples respectifs. Question de les édifier sur les causes profondes de la crise que traverse cette population depuis des lustres.

Selon l'homme de Dieu, l'Eternel l'a saisi par révélation lui montrant le sort des peuples depuis le commencement, à partir de l'ADN. Il se fait que Eve était porteuse du mauvais sort ; ainsi à cause de son comportement, Dieu punissait de la lèpre et d'autres maux comme les douleurs au cours d'un accouchement chez une femme.

Il en est de même du multilinguisme, à partir de la tour de Babel et l'apparition de la race noire en Egypte qui régnait sur le monde. Mais selon le prophète, Dieu frappa d'une lèpre noire la prospérité de Cham en Egypte à cause de l'adoration des dieux d'Egypte. Cette lèpre frappa toute l'Egypte, y compris les Pharaons parce qu'ils étaient au pre-

mier plan de l'adoration des dieux d'Egypte. De là sont apparus les pharaons noirs, indique l'homme de Dieu soulignant que la couleur noire de la peau de l'Africain est comparable à la lèpre noire. Donc malédiction ou mauvais sort. Il faut ainsi retenir que la livraison des noirs aux marchands blancs et arabes est aussi une autre malédiction infligée par Dieu aux noirs.

Le prophète indique que tout Africain noir est un esclave évadé d'Egypte, soumis jadis à une servitude alors que ce pays a été fondé par des noirs. Ils étaient même à l'origine des blancs avant la punition divine.

Le prophète indique en outre que quand un chef d'Etat africain ne veut pas quitter le pouvoir ce dernier est porteur de l'ADN de Pharaon Toutankhamon, Ramsès ou Akhenaton dans son sang. Selon le prophète, les Egyptiens de ce jour sont les arabes sur la terre d'Egypte comme les Palestiniens sur la terre d'Israël. Par cette adresse le prophète Kacou rappelle aux Chefs d'Etat et à leurs peuples respectifs qu'il est capable de visions en plein jour et est guidé par un ange pour le salut des âmes.

BM

DCMP : les athlètes et membres du staff impayés depuis janvier dernier

C'est une double crise auxquelles les Immaculés font face. D'après certaines révélations, les joueurs et membres du staff technique du DCMP traversent une période particulièrement difficile.

La crise sanitaire liée à la pandémie du covid-19 est venue se mêler au retard de paiement d'environ 6 mois pour les athlètes et 7 mois pour les techniciens.

Selon les données détenues par notre confrère Ouraganfm.cd, il s'avère que cette situation chaotique était évitable. Chiffres à l'appui, Ayi Idambituo, ancien Président de la section football des immaculés Kinois a approché la rédaction de Ouragan afin d'apporter un certain nombre



des précisions en rapport avec l'article publié sur fond de ses déclarations diffusées sur HV télévision.

D'après ce cadre du club vert et blanc de Kinshasa, une somme de l'ordre de USD 1.100.000 (un million cent mille dollars américains) perçue par le comité Vidye Tshimanga a pris une autre

destination à la surprise de tous. Ce qui serait au cœur d'une cauchemardesque crise qui risquerait de frapper les Imaniens.

Selon les informations en notre possession, le dernier paiement des joueurs du DCMP remonte à la fin du mois de janvier.

Cedrick Sadiki Mbala

BESTINE KAZADI: «Vita Club se doit de ramener la coupe d'Afrique en RDC»

Dans une interview accordée à la Radio Okapi, Bestine Kazadi affirme que son ambition est de voir V.Club devenir le plus grand d'Afrique.

«Ce n'est pas ma qualité de femme qu'il faut mettre en exergue ici; mais plus tôt ma qualité de sportive, mon mental de gagneuse, mon esprit de compétition, la recherche de performance», ajoute-t-elle.

Passionnée du football, Madame Bestine Kazadi veut

à tout prix gagner une Coupe d'Afrique avec Vita club. Et souhaite le soutien de tout un chacun.

Pour rappel, Bestine Kazadi a été élue mercredi 1er juillet 20 lors de l'Assemblée Générale Élective de V.Club.



C.S.M.

LdC : le Final 8 aura bien lieu à huis clos

Dans exactement un mois se tiendra les derniers huitièmes de finale retour de Ligue des Champions. Ainsi, Manchester City - Real Madrid, FC Barcelone - Napoli, Juventus - Olympique Lyonnais et Bayern Munich - Chelsea se dérouleront entre le 7 et le 8 août. Des matches qui se tiendront dans les stades des équipes

devant accueillir ces rencontres préalablement comme l'explique *L'Equipe*. Le média français explique que tout dépendra du tirage au sort du Final 8 qui aura lieu vendredi.

Ainsi une équipe qui jouera son quart de finale le 12 août jouera le huitième de finale le 7 août afin d'avoir plus de temps de

recupération. Autre nouvelle, les rencontres du Final 8 et des huitièmes de finale auront lieu à huis clos. L'UEFA veut prendre le moins de risques afin de mener à bien sa compétition. De plus des mesures strictes seront appliquées envers les équipes encore engagées pour la compétition.

football365.fr

AMIENS SC : L'affaire Gaël Kakuta reste en stand-by ?

En attendant une suite favorable sur sa descente en Ligue 2 ou son maintien, l'Amiens SC vient d'opérer le choix de temporiser au sujet des ventes de ses joueurs cadres. Une stratégie qui concerne donc Gaël Kakuta, fortement courtisé par le RC Lens.

Les chances de voir Gaël Kakuta évoluer sous le maillot amiénois la saison prochaine de-

meurent infimes.

Désireux de poursuivre sa carrière en Ligue 1, le meneur de jeu de 28 ans dispose déjà d'un accord verbal avec le RC Lens au sujet d'un contrat pour les trois prochaines saisons. Reste désormais aux deux clubs de trouver un terrain d'entente pour finaliser le transfert. Fait savoir le quotidien sportif français. Cedrick Sadiki



Messi à Man City ? Guardiola réagit

L'entraîneur de Manchester City a commenté ce mardi la rumeur qui fait état d'une possible arrivée de Messi dans son club en 2021.

Lionel Messi n'a plus qu'un an de contrat du côté de Barcelone. N'ayant encore pas scellé son avenir, il laisse libre court aux bruits qui circulent concernant son avenir. Parmi ces bruits, il y a celui qui fait état d'un possible engagement en faveur de Manchester City en 2021. Ce n'est pas la première fois que son nom est associé aux Eastlands et c'est ce qui laisse redouter un départ à tous les fans blaugrana.

Guardiola veut voir Messi poursuivre avec le Barça

Logiquement, la rumeur a traversé la frontière espagnole et on en parle également Outre-Manche. Le sujet s'est même invité à une conférence de presse de Pep Guardiola, le manager des Sky Blues. Ce dernier connaît très bien l'Argentin puisqu'il a été son coach pendant quatre ans du côté du Camp Nou. Toutefois, il ne

fallait pas compter sur lui pour confirmer ou infirmer ce qui se dit dans les médias. « Je ne parlerai pas de transferts avant la fin de la saison. Mon souhait est que Messi reste à Barcelone », a-t-il tonné.



Ce n'est pas la première fois que Guardiola évoque son souhait de voir le sextuple Ballon d'Or achever son parcours footballistique dans son club formateur. Étant toujours parmi les premiers fans du Barça, il espère logiquement que cette équipe puisse compter le plus longtemps possible sur le meilleur joueur au monde. Quitte à ce que ce dernier fasse mal à son City lors des éventuelles confrontations entre les deux formations en Ligue des Champions

MONACO : Antony Musaba déjà prêté ?

Aussitôt transféré à l'AS Monaco, Antony Musaba devrait être prêté. D'après notre consœur *L'Equipe*, le jeune international néerlandais de 19 ans pourrait partir s'aguerrir du côté du Cercle Bruges.

C'est véritablement une meilleure option de la part des dirigeants monégasques car Musaba aura besoin du temps



de jeu pour continuer sa progression et réintégrer l'équipe première de l'ASM dans un futur proche. CSM

Franck Ribéry se fait cartonner par un groupe de supporters de la Fiorentina

Victime d'un cambriolage, Franck Ribéry (37 ans) avait fait part de son mécontentement tout en affirmant des envies d'ailleurs. Choqué par cet incident, le Français s'était livré dans un long message, avait fait part de ses sentiments et du fait qu'il ne se sentait pas en sécurité dans la capitale de la Toscane. Un message qui n'est pas passé auprès d'un groupe de supporters de la Viola, les «Indipendenti». Sur Facebook, ces derniers ont posté un long message de rancœur envers les propos de Franck Ribéry. S'ils comprennent le choc qu'a vécu le Français, ils apprécient moins les critiques envers la ville de Florence et les envies de départ du finaliste de la Coupe du monde 2006.

«Dans ton message sur les réseaux sociaux, tu laisses entendre que la ville de Florence est un endroit où l'on ne se sent pas en sécurité. Tu nous dis que ta femme et tes enfants «sont en sécurité à Munich», sans même parler du Medelin du temps de Pablo Escobar. On es-

père que, parce qu'il ne s'agit pas de ta langue natale, tu t'es mal exprimé. Car si un cambriolage devient une excuse pour changer de club, elle ne tient pas la route [...] Alors cher Franck, nous t'aimons, mais avant de parler de Florence comme d'un Medelin ordinaire, lave-toi la bouche» peut-on y lire. Ces derniers ont réagi peu de temps après pour expliquer leur réaction : «nous ne représentons pas la pensée des Ultras ou de la Curva, pas plus que celle de l'ensemble des supporters de la Viola. La nôtre (parole nldr) était en réaction à des paroles qui, selon nous, sont mensongères et irrespectueuses envers la ville de Florence, les supporters de la Fiorentina ainsi que l'ensemble des Florentins.» Le torchon brûle entre certains supporters de la Fiorentina et Franck Ribéry.

football365.fr

ERRATUM

Coupe du monde 1974 en Allemagne et non au Brésil comme écrit dans notre précédente édition. Que nos lecteurs veillent bien nous en excuser

LAMUKA face aux échéances électorales de 2023

Fayulu sur les traces de Katumbi

Face à la presse depuis son confinement en Europe, Martin Fayulu renonce à la vérité des urnes et rejoint Moïse Katumbi. Il a dit pardonner à Félix Tshisekedi car il n'entend pas rester dans le passé et s'engage désormais pour l'avenir.

Il était temps. Martin Fayulu a compris, un peu sur le tard, que la politique est dynamique et qu'il faut se servir de ses erreurs comme ressorts pour aller de l'avant. L'illumination ou l'inspiration (c'est selon) lui est apparue au cours de son séjour européen où il est bloqué suite au confinement dû à la Covid 19. Seul face à sa conscience dans cet isolement inattendu, le candidat Lamuka malheureux à l'élection présidentielle 2018 a eu le temps et l'occasion de faire le point de l'évolution du processus électoral et démocratique dans son pays la Rdc.

D'abord, son combat pour la vérité des urnes était devenu une lourde charge sur ses épaules et dans sa conscience. 2023 avance à grands pas tandis que lui continuait

à s'accrocher à une victoire électorale virtuelle. Illusion, car même ses partenaires extérieurs s'en sont lassés et ont fini par le persuader de regarder la réalité en face et se rendre à l'évidence que le soi-disant voleur de sa victoire a été admis, accepté et reconnu par toute la communauté internationale comme le nouveau chef de l'Etat congolais. Il fallait que Martin Fayulu cesse de se considérer comme « président élu » et attende les prochaines échéances électorales (2023).

L'homme sage peut trébucher, voire tomber, mais il ne reste pas couché pour autant. Il prend toujours le courage de se relever, d'épousseter ses habits et de poursuivre sa route. L'exercice était difficile pour Martin Fayulu jusqu'à sa dernière

sortie publique où, face à la presse, il a déclaré « *Moi j'ai pardonné. Je ne vais rentrer dans le passé. Je suis dans l'avenir* ». Cette déclaration a laissé pantois tous ceux qui lui avaient conseillé en son temps d'accepter le verdict de la Cour constitutionnelle et d'attendre 2023. Il est vrai que ceux-ci ont apprécié le courage de l'ex-président élu et espèrent que ce ne sont pas des paroles en l'air destinées à amuser la galerie !

Dans la foulée, d'aucuns estiment que Martin Fayulu a perdu temps et en a fait perdre autant à Lamuka qu'à l'opposition qui a vécu des moments de flottements regrettables. Selon ceux-ci, l'homme de la vérité des urnes revient sur les traces de Moïse Katumbi qu'il avait à l'époque accusé de trahison parce que ce dernier prônait l'opposition républicaine mais vigilante à l'endroit du nouveau pouvoir.

C'est même pour cette raison, renseignent nos sources, qu'il s'était créé au sein de Lamuka une dualité

entre les quatre leaders de la plateforme électorale de 2018. Fayulu et Muzito ont formé un bloc des durs à cuire prêts à en découdre avec la coalition Fcc-Cach, contre le duo Katumbi-Bemba.

Bien plus, cette dualité a asséné un coup dur au bon fonctionnement de la plateforme transformée entretemps en plateforme politique. La gouvernance tournante de Lamuka s'est estompée au point que nombreux sont les observateurs qui ont vite conclu qu'il s'agissait d'un monstre à plusieurs têtes incapable d'avancer à l'unisson.

Cela dit, après la reconversion de Martin Fayulu, faut-il espérer que les quatre leaders referont leur unité sans accroc dans la perspective des échéances électorales de 2023 ? La question est sur toutes les lèvres d'autant que, au regard du passé, les politiciens congolais se sont toujours illustrés par l'absence de sincérité, de franchise et loyauté.

Spectre du hold up électoral

Moïse Katumbi dans la rue le 13 juillet !

Les quatre leaders de la coalition Lamuka ont signé un communiqué ce mardi 7 juillet 2020 pour demander au peuple congolais de manifester pacifiquement, dans le respect des gestes barrières, ce lundi 13 juillet 2020.

Pour Jean-Pierre Bemba, Martin Fayulu, Moïse Katumbi et Adolphe Muzito, il s'agit de dire non à la désignation des animateurs de la Ceni avant toute réforme de cette institution citoyenne et audits financier et opérationnel ; non à l'entérinement de Ronsard Malonda comme successeur de Corneille Nangaa à la tête de la Ceni ; et non aux lois Minaku - Sakata.

Lamuka est également contre toute manœuvre du FCC de nature à imposer un de ses membres qui a contribué à tous les hold-up électoraux depuis 2006.



COMMUNIQUE

Devant la situation chaotique qui prévaut actuellement dans le pays, nous, leaders de LAMUKA appelons le peuple congolais à manifester ce lundi, 13 Juillet 2020, à Kinshasa et toute l'étendue du territoire dans le strict respect des gestes barrières, pour dire non :

- à toute désignation et entérinement de nouveaux animateurs de la CENI sans réformes institutionnelles préalables et sans les audits financier et opérationnel de la CENI ;
- à la désignation à la tête de la CENI d'un agent du FCC, ayant contribué à tous les hold-up électoraux depuis 2006 ;
- aux manœuvres frauduleuses du FCC pour une fois de plus désigner les élus du sommet à la base, en se substituant au peuple congolais ;
- aux trois propositions de lois Minaku-Sakata.

Jean Pierre BEMBA GOMBO

Martin FAYULU MADIDI

Moïse KATUMBI

Adolphe MUZITO